



Répartition charges entre locataires

Par SaraJass

Bonjour, je viens de changer de logement. La propriété contient 4 maisons, dont deux petites (dont la mienne) et deux autres beaucoup plus grandes. Or le propriétaire répartit les charges (chauffage gaz collectif, eau, électricité) en les divisant par 4, sans tenir compte de la surface de chaque maison ni de la composition des foyers. Je vis seule et mes voisins sont à 3 dans leur maison. Notre consommation n'est donc pas la même. J'ai demandé un recalcul, que le propriétaire refuse, disant que c'est plus compliqué. En refaisant une estimation je m'aperçois que je paye 55 euros par mois de surplus, soit pour payer les charges de mes voisins ayant une maison plus grande. Quels sont mes recours?
Merci par avance!

Par yapasdequoi

Bonjour,
Quelles sont les charges collectives ? Normalement pour une maison vous devriez avoir votre propre abonnement d'eau, d'électricité et de gaz. Il ne resterait à partager que l'entretien des espaces verts communs (?) ou la taxe d'ordures ménagères.

Précisez quelles sont ces charges communes ? Et y a-t-il des compteurs individuels ?